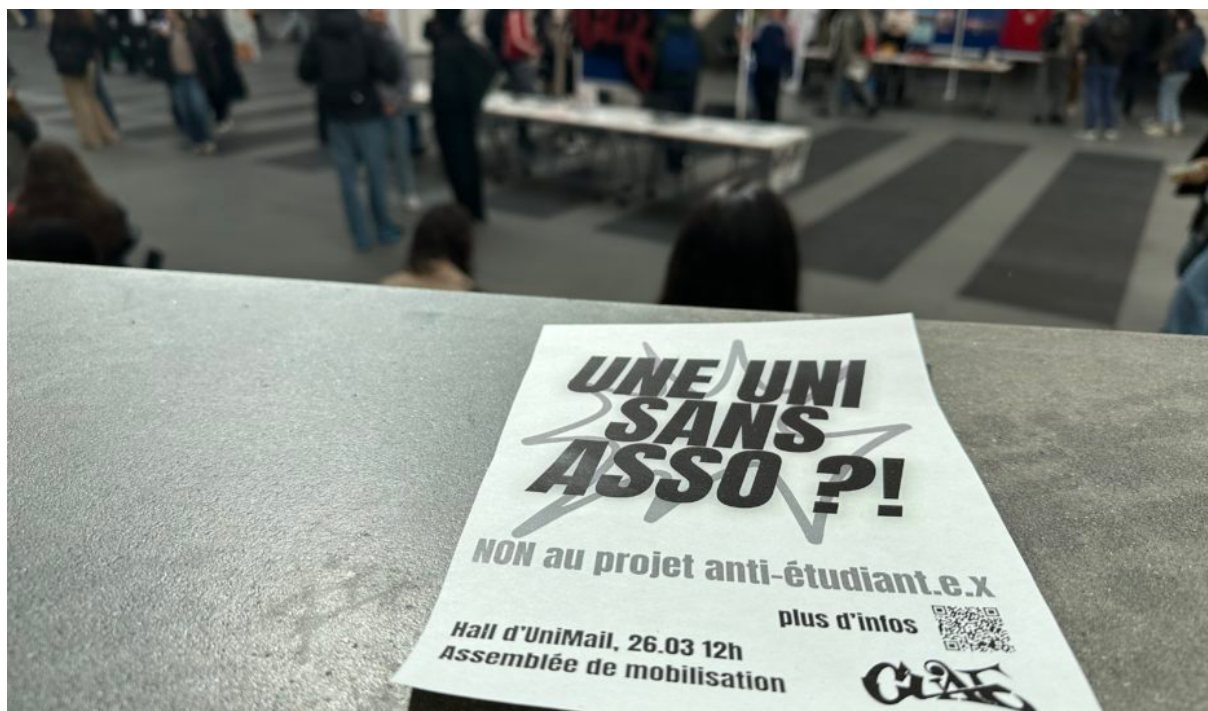


Taxes universitaires: un projet «absurde» et «xénophobe»

La CUAE a donné ce mardi une conférence de presse afin de sensibiliser les étudiant·es aux dangers que représenterait le projet de loi sur les taxes universitaires. En espérant voir ce projet abandonné.

mardi 26 mars 2024 [Iñaki Dünner](#)



Une assemblée de mobilisation s'est tenue ce mardi 26 mars à Uni-Mail. DR Université

Signé par neuf députés UDC et remis au Grand Conseil le 5 mars dernier, le projet de loi fixant le montant des taxes universitaires a notamment pour objectif de compenser l'augmentation «massive de la subvention de l'Etat sollicitée par l'université pour la période 2024-2027».

Tripler les frais d'écologie pour les étrangers, instaurer une taxe de 20 francs pour chaque tentative à un examen et supprimer la taxe subventionnant les associations estudiantines. Un texte et des mesures jugées «absurdes», «xénophobes et classistes» par la Conférence universitaire des associations étudiantes (CUAE), lors d'une conférence de presse.

Selon le projet de loi, le tarif de la taxe universitaire resterait le même qu'aujourd'hui pour les étudiant·es suisses, les étrangers ayant un parent domicilié en Suisse mais également les titulaires d'une autorisation d'établissement. Pour les autres, la somme serait multipliée par trois. Trop discriminatoire au goût de la CUAE. Selon Emiliano Zanelli, secrétaire permanent de l'association, si ce projet de loi est accepté, il pourrait dissuader beaucoup de personnes de venir s'installer et entreprendre des études universitaires à Genève.

«En moyenne 800 francs supplémentaires sur un Bachelor, ce n'est pas négligeable» Emiliano Zanelli

Au sujet de l'«absurde» taxe supplémentaire de 20 francs par examen, les membres de la CUAÉ sont sceptiques. «On rajouterait juste encore plus de pression aux étudiants en session d'examen, mais financière cette fois», explique le secrétaire permanent. «En moyenne 800 francs supplémentaires sur un Bachelor, ce n'est pas négligeable», rappelle-t-il.

Troisième point controversé et qui impacte directement la CUAÉ, l'arrêt des financements des associations estudiantines via les taxes. Selon Michael Andersen, député UDC et signataire du projet de loi, «ce n'est pas normal que nos taxes subventionnent des associations qui, pour certaines, sont très politisées». Du côté de la CUAÉ, les membres estiment que «ce projet réduit la possibilité des étudiants à défendre leurs droits. Les associations étudiantes sont une vraie richesse pour l'uni, les événements et les activités organisées sont essentielles à la vie estudiantine».

Pour rappel, la semaine dernière, une motion proposant un doublement des taxes semestrielles a été rejetée par le Grand Conseil. Un signe encourageant pour Elisabetta Marchesini, secrétaire syndicale de la CUAÉ. «Mis à part l'UDC et le MCG, il semblerait que la majorité des parlementaires soit défavorable à ce projet de loi», se réjouit-elle. Michael Andersen reste optimiste. Car selon lui, «une loi sur les taxes universitaires est attendue depuis longtemps à Genève».